

Compte rendu du conseil d'école du RPI « Les Hirondelles »

du 13 Février 2015

Personnes présentes :

- Enseignants : M. GAUDIARD (directeur de l'école de La Neuville Roy), Mme CAUVENBERGHS (directrice de l'école de Montiers), Mmes BARAT, DELACOURT, LEVASSEUR, DEROZIER et BAN.
- ATSEM : Mmes DEBOUT, LEBEL et M. SOEN.
- Elus : M. LESUEUR (président du Syndicat scolaire), Mme HUSAK (secrétaire du Syndicat scolaire), M. DENEUFBOURG (Maire de MONTIERS).
- Représentants de parents d'élèves : Mmes LEPHAY, BAYARD, BIENAIME, LEVASSEUR, FAUCHER, TARENTE et M. MERMOUX.

1. Informations hygiène et sécurité des écoles

- Plan Vigipirate :

Le plan est toujours en cours.

- Cependant à Montiers, la grille d'entrée n'est pas fermée à clef car cela pose des problèmes d'organisation du fait même de la disposition des lieux. Les enseignantes soulignent que de nombreux enfants ont des rendez vous pendant les heures d'école. Si l'enfant revient et que les enseignantes sont en récréation elles n'entendent pas la sonnette, pour ouvrir le portail Mme CAUWENBERGHS ne peut pas s'absenter de sa classe et doit donc faire appel à M. SOEN. Un rappel des horaires de classe est fait car les enseignantes constatent de nombreux retards.

- A LA NEUVILLE ROY, M. GAUDIARD précise qu'il laisse un battement de 5 min avant de fermer les grilles de l'école.

- A MONTIERS, il est annoncé qu'à la rentrée de nouvelles fenêtres seront installées.
- Importante épidémie de gripes, gastro-entérites et conjonctivites en janvier 2015 avec un taux d'absentéisme de 10%.
- Un dysfonctionnement de l'alarme a été constaté le 20 Janvier 2015 à LA NEUVILLE ROY.
- Un problème de connexion internet existe pour la classe de Mme LEVASSEUR, par contre la connexion serait bonne dans la classe de M. GAUDIARD.

A MONTIERS, les enseignantes souhaiteraient que de nouveaux PC soient connectés à Internet.

- Demande de remboursement pour les enfants qui mangent à la cantine en cas d'absence d'un enseignant non remplacé : M. LESUEUR indique que sur demande écrite des parents, les repas peuvent faire l'objet d'un remboursement. Il reste nécessaire d'avertir le personnel du périscolaire.

M. GAUDIARD indique que l'inspection académique a soulevé le problème important des remplacements car il existe beaucoup d'école avec un seul enseignant et ces écoles sont prioritaires.

Actuellement tous les enseignants remplaçants « en postes ».

M. LESUEUR demande pourquoi, en l'absence de Mme LEVASSEUR, les enfants de moyenne section n'ont pas été accueillis dans la classe de Mme BARAT.

Mme BARAT précise qu'elle a déjà 25 enfants dans sa classe et passer à 31 enfants ne serait pas gérable. De plus Mme LEVASSEUR précise que même si avec Mme BARAT elles doivent suivre le même programme, elles s'organisent de manière différente. Aussi ses élèves seraient peut être perdus en arrivant dans la classe de Mme BARAT car elles n'étudient pas les mêmes notions en même temps.

Mme DEROZIER précise que le problème n'est pas là mais qu'il faut s'interroger sur le nombre de remplaçants disponibles pour remplacer les enseignants malades.

- Mme LEVASSEUR soulève un problème de ménage dans sa classe.

Elle demande ce qui a été fait pendant les vacances de Noël dans sa classe. Avant de confier le ménage à une société extérieure le ménage était fait par les ATSEM qui avaient donc l'habitude de faire le ménage dans une classe d'école.

M. LESUEUR répond que le temps de ménage qui était prévu a bien été fait.

Mme LEVASSEUR demande s'il ne serait pas possible d'organiser une rencontre avec la personne qui intervient pour le ménage afin de déterminer ce qu'il convient de faire.

- Mme LEVASSEUR rencontre des difficultés en tant que responsable de la coopérative scolaire. En effet, les archives de la coopérative sont stockées dans un local situé dans l'école qui est aussi occupé par l'association Les Enfants d'Abord. Ce local ferme à clef et elle n'a pas de double, aussi elle ne peut y accéder.

En principe, il était prévu qu'une clef soit remise à l'association, à la mairie et à l'école.

M. LESUEUR précise qu'il va se renseigner pour régler ce problème.

- Comportement dans le bus : certains élèves qui prennent le bus ont un comportement qui peut générer des problèmes de sécurité.

M. GAUDIARD précise qu'il n'est pas habilité à prendre des mesures puisque lorsque les enfants sont dans le bus ils ne sont plus sous la responsabilité de l'école.

M. LESUEUR va donc préparer un mot que les enseignants pourront mettre dans le cahier de correspondance des enfants.

- Stationnement près des écoles : Il est rappelé qu'il existe une interdiction de stationnement à la sortie de l'école de LA NEUVILLE ROY. Cette interdiction n'est pas respectée et les abords de l'école sont donc très dangereux et les enfants ne sont pas en sécurité.

Des mots dans les cahiers ont déjà été diffusés sans succès.

M. LESUEUR informe que les gendarmes ont déjà verbalisé certains automobilistes.

2. Actions pédagogiques

Classe PS/MS - MS/GS :

- Le 20 Avril 2015, intervention marionnettes dans la salle des associations de LA NEUVILLE ROY.
- Le 22 Mai 2015, les enfants se rendront à ABBEVILLE SAINT LUCIEN pour une représentation de marionnettes à gaine : « De Pic en plant » par la troupe « Le théâtre en l'air ». Suite à cette représentation, les enfants pourront découvrir le castelet des marionnettes. L'après midi seront organisés des ateliers autour de chansons picardes et de jeux picards.

Classe CE2/CM1 :

- Challenge de récupérations de piles usagées organisé entre 10 écoles. Les élèves ont récupéré 15Kg de piles/enfants. L'école de LANEUVILLE ROY s'est classée 7^{ème}.
- Opération pièces jaunes.

Classe CE1/CE2 - CE2/CM1 - CM1/CM2 :

- Intervention du plateau Picard concernant la réduction et la valorisation des déchets à LA NEUVILLE ROY les 5 et 6 Décembre 2014. L'intervenante a apporté des objets régulièrement achetés lors des courses et a fait une présentation sur le pique-nique écologique. M. GAUDIARD indique que cette intervention était intéressante mais est un peu réservé sur la plus value apportée par l'intervenante.
- Le challenge athlétisme, qui se déroule chaque année en juin, est annulé puisque le Conseil Général a décidé de ne plus prendre en charge les frais de transport.

Classe GS/CP - CP/CE1 :

- Le 21 Mai 2015, dans le cadre de l'USEP, l'école de Montiers organise une journée avec l'école d'ANGIVILLERS (classe CP/CE1) sur le thème du cirque. La journée se déroulera sur la place du village, en cas de mauvais temps un repli dans la salle communale sera possible. Les enfants utiliseront le matériel utilisé pendant leur activité cirque organisée lors des cours d'EPS du 1^{ER} trimestre. Pendant toute la journée, des ateliers seront organisés et des surprises seront organisées sur le temps du repas du midi. Des parents seront les bienvenus pour aider à encadrer. M. Le Maire de MONTIERS précise que du matériel pourra être mis à leur disposition pour l'organisation des ateliers et pour assurer la sécurité (barnums, barrières...).
- Le 21 Avril 2015 : organisation d'un atelier culinaire avec un intervenant du plateau Picard dont l'objectif est de cuisiner les aliments cultivés dans le potager.
- Le 17 Février 2015 : l'après-midi, les enfants pourront venir déguisés pour fêter mardi gras. Organisation d'un défilé avec élection du plus beau costume, de jeux opposant les deux classes et d'un goûter.
- Piscine : les enseignantes remercient les parents bénévoles et les parents qui ont passé leur agrément. Le créneau du vendredi après midi est apprécié mais les enseignantes tenteront d'obtenir que cette activité ait lieu à partir d'avril.
- Le 12 Juin 2015, sortie de fin d'année : visite de la sucrerie de Francières avec des ateliers autour du sucre. Budget de 10€/enfant sans le transport.

- Pour les enfants de CM1, M. GAUDIARD indique qu'il va relancer la gendarmerie pour permettre aux élèves qui n'ont pu valider leur permis piéton l'an passé de le repasser cette année. De même il va redemander aux gendarmes, pour les élèves de CM1/CM2, l'organisation du permis Internet.

- Pour la piscine à LA NEUVILLE ROY : Les élèves en CE1 et CM2 commenceront le cycle piscine en avril et seront accompagnés par Mme MATEOS.

- Classe CM1/CM2 : classe découverte qui se déroulera 8 au 12 Juin 2015 en Belgique sur le thème de l'Astronomie, organisée avec la classe CM1/CM2 de NOYERS SAINT MARTIN. M. GAUDIARD a déposé le projet pédagogique le 10 Février 2015. Les premières actions menées par les parents ont permis de récolter la somme de 1812.66€ soit une économie de 72.50€/enfant qui viendra en déduction du financement à la charge des familles. M. GAUDIARD indique que cette classe découverte a été organisée il y a 7 ans et le budget a augmenté de 7%.

Au regard de cette information, M. GAUDIARD s'inquiète pour le financement des futures classes découvertes. En effet, il craint que la charge financière par famille devienne trop lourde. C'est pourquoi, il encourage les actions menées par les parents de la classe.

M. GAUDIARD insiste donc sur l'importance de la subvention du syndicat scolaire puisque l'école ne peut intervenir, seule la coopérative scolaire peut participer au financement de cette sortie. Il est donc demandé à M. LESUEUR si une hausse de cette subvention peut être envisagée.

M. LESUEUR précise que cette question est à l'ordre du jour du prochain conseil du syndicat et demande si d'autres subventions ont été sollicitées.

M. GAUDIARD précise que le Conseil Général a accepté d'intervenir à hauteur de 600€ et l'Association d'Entraide d'Olivier DASSAULT de 500€.

3. Point sur les nouveaux rythmes scolaires

Les enseignants font le constat que les enfants sont très fatigués et que de plus en plus d'enfants sont absents le mercredi matin.

Les parents prennent de plus en plus de rendez vous médicaux sur le temps scolaire.

2H d'enseignements le mercredi c'est trop court, le temps passe trop vite.

Certains parents se plaignent de faire le taxi entre les deux écoles.

Un problème est soulevé à Montiers puisque le TAP se déroule sous la classe de Mme DELACOURT qui est en soutien avec ses élèves et le bruit du TAP ne favorise pas le travail avec ces enfants. Elle se demande pourquoi le TAP ne se déroule pas dans la salle municipale.

M. LESUEUR précise qu'il est possible de faire des propositions pour modifier cet aménagement.

Il ajoute que 11 familles sont concernées par le problème de transport entre MONTIERS et LA NEUVILLE ROY.

Une interrogation se pose sur la possibilité de repenser l'aménagement des rythmes scolaires. On pourrait envisager de passer l'heure de TAP du mercredi au vendredi après midi afin de disposer de 3H d'enseignement le mercredi matin.

- Un point est fait sur le RPC

M. LESUEUR confirme que la commune de LEGLANTIERS se joindra au RPC qui regroupera donc 12 classes, qui resteront à double niveau, comprenant de 270 à 280 enfants. L'objectif est de 25 à 27 élèves/classe.

Le RPC sera divisé en deux pôles mais pour le moment il n'y aurait pas de plan précis.

Le début des travaux est prévu en 2016 pour une durée de 18 à 20 mois.

Les subventions seront versées sur 4 ans.

L'ouverture serait possible en 2018.

Transport scolaire sur les 5 communes mais serait assuré par 2 bus. Il est envisagé de diviser par 2 le temps passé par les enfants dans le bus.

- Récréation à MONTIERS :

Mme CAUVENBERGHS précise qu'il n'y a pas de récréation quand il y a sport ou piscine.

La récréation de l'après-midi se fait en fin d'après-midi et plus en milieu puisqu'il n'y a que 2H30 d'enseignement. Cette organisation a été préconisée par l'Inspectrice. La récréation n'est pas supprimée mais décalée.

Les représentants de parents d'élèves